

**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :**COMMANDE PUBLIQUE**

Affaire suivie par : Estelle GARY

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES ET DES FINANCES

N°D26-MP-052**OBJET : 25ACINFOGERANCE – MCO (MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE) ET INFOGÉRANCE INFORMATIQUE – CHOIX DU PRESTATAIRE**

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales notamment la préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures, de services des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la délibération n°2020B-28-AG en date du 05 juin 2020 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2020B-29-AG en date du 05 juin 2020 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Vu la décision n°D25MP91 en date du 26 mai 2025 relative au choix de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le renouvellement des marchés de services de télécommunications et d'infogérance informatique : MG FIL Conseil de Vienne (38) ;

Vu la décision n°D25MP210 en date du 20 novembre 2025 relative à la validation du devis complémentaire de la société MG FIL Conseil, correspondant à un forfait d'heures supplémentaires pour de l'assistance et du conseil sur la relance du marché de télécommunications ;

Vu la décision n°D26-MP-033 en date du 26 janvier 2026 relative à la validation du devis complémentaire de la société MG FIL Conseil, correspondant à un forfait d'heures supplémentaires pour de l'assistance à la mise en place du nouveau marché d'infogérance informatique ;

Considérant le marché 2021FCSINFOGERANCE portant sur l'exécution des prestations de services de maintien en condition opérationnelle et infogérance informatique prenant fin le 31 mars 2026 ;

Considérant la nécessité de faire appel à un prestataire afin d'assurer les services de maintien en condition opérationnelle et infogérance informatique, un accord cadre à bon de commande a été relancé en procédure adaptée ouverte (articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande publique) du 12 novembre 2025 au 18 décembre 2025, avec parution sur le Sud-Ouest, sur la plateforme de dématérialisation AWS et sur le site de Fumel Vallée du Lot ;

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com

AR Prefecture

047-200068930-20260226-D26_MP_052-AR
Reçu le 27/02/2026
Publié le 27/02/2026

Considérant l'analyse des offres réalisée dans le respect des règles de la Commande Publique ;

Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,

1°) – De retenir l'offre financière de la société LINKT de Courbevoie (92) qui répond en tout point à nos attentes, afin d'assurer les services de maintien en condition opérationnelle et infogérance informatique, avec un montant maximum de 50 000 € HT (60 000 € TTC) par an ;

2°) – De préciser que le marché est conclu pour un an à compter de sa date de notification, renouvelable 3 fois par période de 12 mois ;

3°) – De signer l'ensemble des pièces afférentes au marché ;

4°) – De préciser que les crédits seront prévus au budget 2026.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 26 février 2026



Le Président
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 27 février 2026
Reçu en Sous-Préfecture le : 27 février 2026
Publié ou Notifié le : 27 février 2026

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com